

**DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le huit avril à dix heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de COMMENTRY, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BOURDIER, président du CCAS.

Etaient Présents : MM. BOURDIER Sylvain – FERRANDON Armand - PASSAT Alain –
M^{mes} DESFORGES Murielle - PEYROT Yvette - SINTUREL Laurence - MICHON
Emmanuelle

Excusées: M^{mes} BERTRAND Solange - BODEAU Stéphanie – CLEMENT Alison -
VALLIAME Elsa - VINCENT Laure

Ont donné pouvoir : M PAUPERT à M PASSAT

**IV - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 ET AFFECTATION DES
RESULTATS**

Réuni sous la présidence de Madame Peyrot, doyenne d'âge de l'assemblée, présidente de séance en application de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Sylvain BOURDIER, Président, qui s'est retiré au moment du vote, et après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives dudit exercice, il est procédé à l'examen des résultats de la gestion 2022

A - Détermination des résultats

Il ressort de l'étude du Compte administratif de l'exercice 2022 que la réalisation des opérations de Dépenses et Recettes (y compris le résultat du dernier exercice clos, c'est-à-dire 2021) fait apparaître les résultats suivants :

I) Budget Principal

	Résultat de l'exécution		
	Mandat émis	Titres émis	Résultat
TOTAL DU BUDGET			
Fonctionnement	428 236,32	457 110,96	28 874,64
Investissement	1 063,38	2 808,65	1 745,27
002 Résultat reporté N-1	- 8 998,24		- 8 998,24
001 Solde d'Investissement N-1		27 343, 03	27 343, 03
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	437 234,56	457 110,96	19 876,40
Investissement	1 063,38	30 151,68	29 088,30

II) Budget Annexe : Service d'Aide à Domicile Prestataire :

	Résultat de l'exécution		
	Mandat émis	Titres émis	Résultat
TOTAL DU BUDGET			
Fonctionnement	666 118,83	623 076,04	-43 042,79
Investissement	0,00	0,00	0,00
002 Résultat repris et provenant de l'exercice 2020		10 955,59	10 955,59
001 Solde d'Investissement 2020		1 216,29	1 216,29
TOTAL PAR SECTION	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	666 118,83	634 031,63	-32 087,20
Investissement	0	1 216,29	1 216,29

B - Affectation des résultats

I) Budget Principal

L'exercice 2022 se soldant par un excédent, une affectation de celui-ci vous est proposée.

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble de ces opérations.

	Budget Principal
RESULTAT de fonctionnement	
A – Résultat de l'exercice	+ 28 874,64 €
B – Résultat antérieur reporté	- 8 998.24 €
C – Résultat à affecter (A + B)	+ 19 876, 40 €

Besoin de financement d'investissement	
D – Résultat de l'exercice	1 745,27 €
E – Résultat antérieur reporté	27 343,03 €
F – Solde d'exercice exécution d'investissement (D + E)	29 088,30 €
G – Solde des restes à réaliser d'investissement	/
H – Besoin de financement (F + G)	/
Affectation = C = I + J	+ 19 876,40 €
I – Affectation en réserves au compte 1068 en investissement (I = au minimum, couverture du besoin de financement, H)	/
J – Report en fonctionnement au compte de recettes 002 excédent de fonctionnement reporté)	+ 19 876,40 €

II) Budget Annexe : Service d'Aide à Domicile Prestataire :

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 est un déficit de 43 042,79 €, une reprise partielle de l'excédent de 2020, à hauteur de 10 955,59 € est réalisé, et donc permet de réduire le résultat global pour 2022, à un déficit de 32 087,20 €

Il provient du fait que l'année 2022 a été encore très impacté par les effets de la crise sanitaire. En effet, avec une année 2021 chaotique sur le nombre d'heures d'interventions, l'activité 2022 n'a pas retrouvé ses niveaux d'avant Covid, loin de là....Ainsi avec 24 814 heures d'interventions réalisées, on est loin de l'activité prévue de 26 000 heures.

Nombre d'heures d'intervention	jan 22	fév 22	mar 22	avr 22	mai 22	juin 22	juil 22	août 22	sep 22	oct 22	nov 22	déc 22	Total
Total/Mois	2 083,61	2 075,97	2 282,40	2 082,28	2 201,73	2 042,50	1 987,91	1 944,61	2 000,74	2 115,93	1 934,84	2 061,45	24 813,97
Indice de réalisation mois par mois, base 2018	0,8667	0,9276	0,9570	0,8632	0,9399	0,8666	0,7649	0,7965208	0,815656	0,85903	0,85111	0,821	0,859224
Indice de réalisation mois par mois, base 2021	1,0578	1,0190	1,0160	1,0011	1,1275	0,9067	0,9407	0,9072718	0,885675	0,93459	0,90978	0,89982	0,964162
Indice de réalisation pour les moyens matériels à 2706 €	0,9617	0,9581	1,0534	0,9611	1,0162	0,9427	0,9175	0,8975109	0,923417	0,97658	0,893	0,95144	0,954383

Si bien que le coût de revient moyen 2022 s'établit à 23,69 € de l'heure, soit une « perte » par rapport aux tarifs accordés respectivement de 22,50 € pour le périmètre CD et 21,50 € pour le périmètre dit « non Tarifé ».

De plus, non seulement les effets quantités viennent jouer mais également un renchérissement des dépenses a été constaté au cours de l'année 2022. Cette situation est très largement liée aux décisions de mise en œuvre suite aux accords Ségur, du complément indiciaire de traitement pour les aides à domicile à compter du 1^{er} avril 2022, mais également aux revalorisations successives des traitements bruts indiciaires avec les révisions du smic et également la revalorisation du point d'indice.

Une analyse plus détaillée périmètre par périmètre permet d'établir plus précisément les résultats de chaque secteur d'intervention, et peut se résumer ainsi :

Code	Libellé	CA 2022 dép réelles	Périmètre CD	Périmètre caisses de retraite	Périmètre SPEC
Depenses					
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	40 179,62 €	31 096,89 €	5 434,96 €	3 647,77 €
012	Dépenses afférentes au personnel	600 148,39 €	457 395,18 €	87 448,34 €	55 304,88 €
016	Dépenses afférentes à la structure	25 790,82 €	19 407,59 €	3 819,62 €	2 563,61 €
	Totaux	666 118,83 €	507 899,66 €	96 702,91 €	61 516,26 €
Recettes					
017	Produits de la tarification	555 850,88 €	416 636,17 €	86 619,22 €	52 595,49 €
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	64 331,92 €	55 569,88 €	7 266,58 €	1 495,46 €
019	Produits financiers et produits non encaissables	2 893,24 €	2 893,24 €	0,00 €	0,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	10 955,59 €	10 000,00 €	0,00 €	955,59 €
	Totaux	634 031,63 €	485 099,29 €	93 885,80 €	55 046,54 €
	résultats	-32 087,20 €	-22 800,37 €	-2 817,11 €	-6 469,72 €
	heures d'intervention réalisées	tous secteurs	Périmètre CD	Périmètre caisses de retraite	Périmètre SPEC
	prévues	26 000	20 000	2 900	3 100
	effectuées	24 814	18 672	3 675	2 467
	écart (réelles - prévues)	-1 186	-1 328	775	-633
	taux de réalisation activité	95,44%	93,36%	126,72%	79,58%
	cout de revient moyen (déduction faites des recettes atténuatives	23,69 €	23,53 €	24,34 €	23,94 €
	Tarif 2022		22,50 €	24,50 €	21,50 €

Chaque périmètre se trouve être finalement déficitaire. Il est proposé que ce résultat global de - 32 087 20 € soit couvert par la réserve de compensation au compte 1068668, constitué les années antérieures.

Ainsi, aucun résultat ne serait à reprendre ni pour le périmètre tarifé CD , ni pour le périmètre tarifé « caisses » ni pour le périmètre « non tarifé » au budget 2024

Il est proposé au Conseil d'administration d'adopter les comptes administratifs, d'affecter le résultat du budget principal tel que proposé et de solliciter le Conseil départemental, sur la couverture par la réserve de compensation du résultat déficitaire 2022 pour le secteur tarifé « CD ».

Figurent en annexe les documents synthétiques de présentation des résultats de 2022 tant pour le budget principal que pour le budget annexe

(Les Comptes administratifs, non joints sont consultables au CCAS)

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- adopte les comptes administratifs 2022 ;
- donne acte à Monsieur le Président, qui s'est retiré au moment du vote, de la présentation faite des Comptes Administratifs ;
- constate, pour la comptabilité principale et la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- décide d'affecter en totalité le résultat de fonctionnement du budget principal s'élevant à 19 876,40 € en report à nouveau t au compte de recettes 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- propose à l'autorité de tarification, Conseil Départemental de l'Allier, de faire couvrir le déficit global (secteur « tarifé CD » secteur « tarifé Caisses » et secteur « non tarifé , sans prise en charge») s'élevant à 32 087,20 €, par la réserve de compensation (compte 1068668) constituée au fil du temps, et ainsi n'avoir aucun résultat à reprendre pour aucun des secteurs au budget annexe du service prestataire d'aide à domicile de l'exercice 2024.

Conformément aux présentations ci-dessus, les déficits respectifs de chaque périmètre s'établissent à :

Périmètre CD : - 22 800,37 €,
Périmètre Caisses : - 2 817,11 €,
Périmètre SPEC : - 6 469,72 €.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, a adopté.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Sur les Comptes Administratifs figurent les résultats du vote
Et sont apposées les signatures des administrateurs présents

**Au Registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Président du C.C.A.S.,**

